

# Espace collaboratif des Formations Transports et Logistique

NEWSLETTER N° 1

MAI 2011



## SOMMAIRE :

- L'étiquetage change
- Brochure INRS ED 949
- Le 44 tonnes pour les poids lourds autorisé sous conditions
- La logistique moins sensible aux variations de conjoncture
- Abonnement gratuit
- Cahier Transport
- Entrepôt ou plate-forme
- Qu'est ce qu'un entrepôt construit « en gris » ?
- Qu'est ce qu'un entrepôt construit « en blanc » ?
- Le saviez-vous ?
- Les flux routiers générés par l'entrepôt
- Les prix et les coûts du transport routier repartent à la hausse
- Cahier Transport
- Nouvel ouvrage Supply Chain
- Nouvelles contraintes logistiques : conséquences sur l'emballage
- Auchan France obtient l'agrément douanier OEA
- Le nouveau BTS Transport et Prestations Logistiques entre dans un réseau Européen

## CONTACT

webmastercrm@laposte.net

## 2009-2011, une période intense de création et de rénovation de diplômes s'achève dans le secteur Transport/Logistique

Après le BEP Logistique et Transport et les Baccalauréats professionnels Logistique et Transport, c'est au tour du BTS de faire peau neuve, avec une nouvelle appellation « Transport et Prestations Logistiques ». Une innovation pour ce BTS : la modularisation de la formation permettant d'accorder, sous condition, des points ECTS. Les derniers détails techniques de cette modularisation sont encore en cours d'élaboration, pour une mise en œuvre dès septembre 2011.

C'est donc une offre de formation totalement rénovée qui est maintenant disponible. Les premiers indicateurs sont encourageants puisque les nombres d'élèves scolarisés à la rentrée de septembre 2010 sont en progression sensible en Baccalauréat Transport et forte en Baccalauréat Logistique. Après deux années difficiles pour l'emploi dans le secteur Transport/Logistique, les perspectives à moyen terme sont bonnes. Gageons que la combinaison de formations nouvelles et de perspectives positives d'insertion professionnelle rende attractive la filière pour les jeunes.

Pour accompagner le mouvement de transformation, des outils de communication sont à votre disposition. Un site internet dédié au Transport/Logistique vous permet de trouver beaucoup de données utiles à votre enseignement, notamment dans une partie privée qui vous est réservée. Une Newsletter rassemblant une série d'informations récentes, principalement sur l'évolution du secteur professionnel, mais aussi de nature institutionnelle en rapport avec l'enseignement des disciplines Transport et Logistique, paraîtra deux fois par an. Nous en sommes au premier numéro..... Rendez-vous à l'automne !

Thierry LEFEUVRE — IPR

## Informations institutionnelles

Des échéances à connaître pour les diplômes rénovés du secteur Transport/Logistique :

- Juin 2011, première session du BEP Logistique et Transport,
- Septembre 2011, mise en place des nouvelles terminales professionnelles Transport et Logistique, ainsi que de la première année du BTS Transport et Prestations Logistiques,
- Juin 2012, premières sessions des Baccalauréats professionnels Transport et Logistique,
- Juin 2013, première session du BTS Transport et Prestations Logistiques.

La première Université d'été Transport/Logistique se déroulera du 29 au 31 août 2011 à Monchy St Eloi, organisée conjointement par l'Education Nationale et l'AFT. Elle portera sur les thèmes des nouvelles stratégies des entreprises du Transport/Logistique dans un contexte de recherche d'un développement soutenable ainsi que sur les nouveautés et innovations de la « Supply Chain ».

La présentation du nouveau BTS Transport et Prestations Logistiques s'est déroulée du 30 mars au 1er avril à Paris. Le nouveau référentiel est disponible sur le site du CRM (<http://www.schuman-crm.sysite.com>). L'ensemble des présentations réalisées pour ce séminaire sont également disponibles sur le site mais dans la partie privée accessible seulement aux professeurs. Vous devrez donc vous inscrire pour y accéder.

## L'étiquetage change

Les pictogrammes de danger des produits chimiques évoluent vers une uniformisation internationale. Il s'agit d'harmoniser la classification des produits et l'information sur les dangers, pour mieux préserver la santé et l'environnement mais également pour faciliter les échanges internationaux.

L'union européenne impose une mise en place progressive du nouvel étiquetage depuis 2009, avec une période de coexistence entre les anciens et les nouveaux pictogrammes. En France, les substances pures (acétone, alcool à brûler,...) sont passées au nouvel étiquetage en Décembre 2010. Ceux dits de mélanges (peintures, colles, diluants,...) ont jusqu'au 1er Juin 2015 pour l'adopter.

Les nouveaux pictogrammes s'insèrent dans un losange bordé de rouge. Un mot d'avertissement, « Danger » ou « Attention » figure sur l'étiquette.

## Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté :

### Évaluation et prévention des principaux risques lors de l'utilisation



La brochure INRS [ED 949](#) décrit les principes de prévention et d'évaluation des risques ainsi que les règles techniques et procédures applicables aux chariots de manutention.

Il est également fait une analyse des principaux risques et maladies professionnelles

Téléchargeable sur le site INRS

## Les nouveaux pictogrammes

	Toxicité aiguë : empoisonne même à faible dose, peut entraîner la mort
	Danger pour la santé : cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction, graves effets sur les poumons ou allergies respiratoires
	Danger pour la santé : irritant pour les yeux, la gorge, le nez ou la peau, peut provoquer allergies cutanées, somnolence ou vertiges
	Corrosif pour les métaux ou pour la peau et/ou les yeux par contact ou projection
	Explosif
	Inflammable
	Comburant (peut provoquer incendie / explosion)
	Danger pour l'environnement : provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique
	Gaz sous pression, risque d'explosion

## Le 44 tonnes pour les poids lourds autorisé sous conditions

Un décret (N°2011-64) du 17 Janvier modifiant le code de la route autorise la circulation des poids lourds de 44 tonnes de PTRA en France, dans des conditions précisées par un arrêté publié le jour même (JO du 18 Janvier). La mesure est d'application immédiate pour le transport de produits agricoles et agroalimentaires dont la liste est indiquée dans l'arrêté. Elle sera étendue à l'ensemble des produits « à date de mise en application de l'écoredevance poids lourds ». À terme, seuls les véhicules équipés de 6 essieux seront autorisés à circuler à 44 tonnes. Plusieurs bulletins des transports et de la logistique traitent de cette réglementation.

(n°3339, n°3352, n°3353, n°3355, ainsi que les Chroniques Lamy n°169 de février 2011).

## La logistique moins sensible aux variations de conjoncture.

Le numéro 255 du mois de Décembre 2010 de Logistiques Magazine présente un dossier spécial « Top 100 des prestataires logistiques ». Les prestations logistiques représentent un marché de 6,1 milliards d'Euros de chiffre d'affaires en France.

Alors que le transport routier de marchandises a connu une très forte chute en 2009, la logistique contractuelle a été moins sensible à la conjoncture. Les entreprises classées dans le top 10 représentent plus de 50 % du marché global de la prestation française, en étant toutefois moins concentré que celui de la messagerie et de l'express. Les deux leaders « Kuehne et Nagel » et « Norbert Dentressangle » sont au coude à coude.

Dans ce dossier, on trouve les événements marquants qui se sont déroulés pendant l'année 2010 et le classement « Top 100 » des entreprises françaises.

## Abonnement gratuit

Le bimestriel de la revue « Interfaces Logistiques », traite des systèmes et matériels de manutention et stockage. Dans le numéro 222 du mois de Novembre-Décembre 2010, un dossier sur la préparation des commandes présente le nouveau centre de distribution automatisé de John Lewis Partnership, une des premières chaînes de magasins généralistes du Royaume-Uni. Un autre dossier traite de la manutention continue et montre les équipements du centre de traitement des produits de la mer de Saragosse. On y trouvera également des articles sur les nouvelles technologies utilisées en matière d'engins de manutention et de levage.

Pour obtenir une diffusion gratuite de ce magazine, il suffit d'en faire la demande sur le site :

[www.interfaces-logistiques.com](http://www.interfaces-logistiques.com)

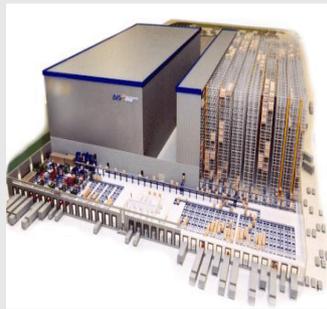


## Cahier Transport

Le numéro 255 du mois de Décembre 2010 de Logistiques Magazine présente un dossier intitulé « Incoterms 2010, Deux nouveaux venus et plus de sûreté » dans lequel est indiqué qu'à compter du 1er janvier 2011, la nouvelle version des incoterms publiée par la chambre de commerce internationale (ICC) entrera en vigueur. Quatre termes ont disparus, deux sont créés et les procédures de sûreté sont prises en compte.

De nombreux sites ont été mis à jour et présentent les Incoterms 2010 :

- [www.conex.fr](http://www.conex.fr) dans l'onglet infopratiques
- [www.international-pratique.com](http://www.international-pratique.com)
- [www.edouane.com/cm/index/actualites-douanieres/0/incoterms-2010.html](http://www.edouane.com/cm/index/actualites-douanieres/0/incoterms-2010.html)
- [www.interex.fr/fr/methodes/incoterms-2010...](http://www.interex.fr/fr/methodes/incoterms-2010...)



## Entrepôt ou plate-forme ?

On appelle entrepôt un bâtiment dans lequel les marchandises sont stockées plus de 24 heures. Ces entrepôts sont munis d'étagères (« racks ») pour le rangement des palettes ou des colis.

On appelle plate-forme ou plate-forme de cross-docking un bâtiment dans lequel les marchandises sont stockées sur une durée de temps très limitée (moins de 24 h), dans le cadre d'une opération de dégroupage/groupage. Une plate-forme n'est pas équipée d'étagères, les marchandises restant sur le quai dans l'attente de leur prise en charge. Certains bâtiments logistiques sont pour partie des entrepôts, pour partie des plates-formes. Ce cas est fréquent dans la grande distribution : les produits alimentaires secs sont entreposés alors que les produits frais sont traités dans la partie plate-forme du bâtiment.

### Qu'est ce qu'un entrepôt construit « en gris » ?

Il s'agit d'un projet pour lequel l'ensemble des démarches préalables au lancement de la construction est déjà réalisé : acquisition du foncier, études préparatoires, définition du projet, obtention du permis de construire et autres autorisations administratives nécessaires.

### Qu'est ce qu'un entrepôt construit « en blanc » ?

Il s'agit d'un entrepôt destiné à la location ou à la vente, dont la construction est lancée sans qu'il ait été loué à l'avance à un ou plusieurs utilisateurs. La prise de risque est ici plus importante pour le promoteur qui anticipe un besoin. Cette réserve lui octroie à l'inverse une très forte réactivité.

## Le saviez-vous ?

En logistique, le vide coûte cher (en région parisienne le coût moyen de location d'un entrepôt varie de 47 à 52 € HT/m<sup>2</sup> à l'année\* (soit 20 centimes d'€ par jour ouvré) alors que le stockage pur d'une palette (hors manutention, prestations de commandes...) se négocie entre 18 et 45 centimes d'€ la journée. La rentabilité d'un entrepôt est effective avec un taux de remplissage d'au moins 80 %. Un prestataire logistique aura tendance à négocier des contrats avec d'autres clients pour pallier le phénomène de saisonnalité.

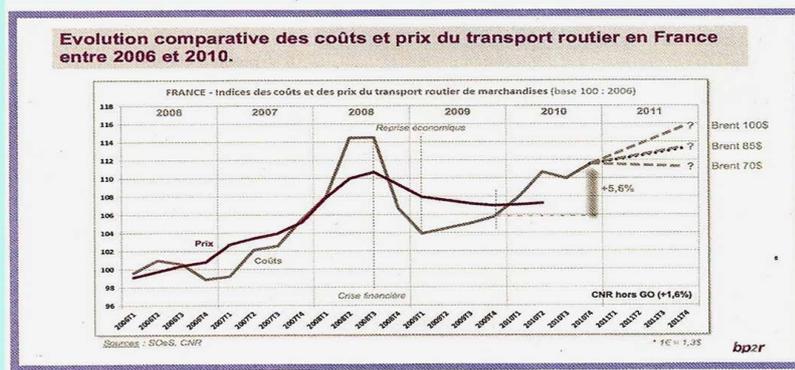


## Les flux routiers générés par l'entrepôt

Un entrepôt logistique génère en moyenne 28 véhicules/jour pour 10 000 m<sup>2</sup> bâtis (soit le double en mouvements de véhicules).

Ce résultat global cache d'importantes disparités d'une activité logistique à l'autre. Étant donné la taille des établissements enquêtés, il n'est pas surprenant que les ensembles articulés (tracteur et semi-remorque) soient majoritaires à hauteur de 80 % en approvisionnement comme en distribution des produits. Ces véhicules, pouvant contenir 33 palettes, sont les plus à même de massifier les flux routiers pour des plates-formes qui stockent plusieurs milliers de palettes. Quelques véhicules de plus petite taille transitent par les entrepôts logistiques. Il s'agit soit de flux en provenance de fournisseurs n'ayant pas la capacité de massifier dans de gros véhicules, soit de flux à destination de la zone urbaine.

Les entretiens complémentaires montrent (à l'inverse du schéma ci-dessus) que les flux amont et aval peuvent être sensiblement déséquilibrés en nombre de véhicules (bien que le volume de marchandises entrant soit égal au volume de marchandises sortant). Ceci est dû à la fois au conditionnement des marchandises et au taux de fret à bord des véhicules (mode d'achat du transport : lot complet, 1/2 lot ou messagerie).



### Les prix et les coûts du transport routier repartent à la hausse

Dans le numéro 256 de Janvier-Février 2011 de Logistiques Magazine, les dirigeants de Bp2r, cabinet de conseil en optimisation du transport, ont décrypté l'évolution du secteur ces dernières années. Ils en ont profité pour évoquer les sources d'amélioration de la performance transport et en exposer les leviers d'optimisation. Un article intéressant lié aux nouvelles contraintes économiques.

### Cahier Transport

Le numéro 254 du mois de Novembre 2010 de Logistiques Magazine présente un dossier complet intitulé « Cahier Transports » dans lequel plusieurs rubriques sont traitées. La première concerne le marché « Route » et notamment le risque de tension sur les prix, la recherche de solution transport au meilleur coût ainsi que les revendications des transporteurs frigorifiques. Les suivantes concernent la nouvelle donne du transport ferroviaire en France. explique la stratégie payante des armateurs du transport maritime. Il est également traité de la réforme des ports français, de la sous capacité du marché Allemand des transports, ainsi qu'un aperçu du transport intermodal.

### Nouvel ouvrage Supply Chain, management et dynamique d'évolution

Voici un nouvel ouvrage baptisé tout simplement « Supply Chain ». L'auteur, Alain Chapdaniel pose les bonnes questions et y apporte ses propres réponses : Quelle est la meilleure stratégie pour la supply chain ? Comment l'organiser et la faire évoluer au sein de l'entreprise et avec les acteurs externes qui la composent ?

Didactique et illustré d'exemples détaillés, cet ouvrage rappelle les concepts de base de la chaîne logistique, son lien avec la stratégie globale et la mesure de sa performance. Il analyse ses modes d'organisation et de management, ses leviers d'amélioration possibles et les outils nécessaires à l'adaptation et au progrès. Il propose, enfin, de nouvelles pistes de réflexion. Ingénieur ECP et docteur en économie, Alain Chapdaniel possède une expertise en supply chain en tant que directeur opérationnel dans de grands groupes, entrepreneur ou consultant. Il est également enseignant-chercheur à l'Ecole Centrale Paris sur les problématiques de supply chain, achats et management.

Cet ouvrage est disponible dans les librairies spécialisées et à la librairie Lavoisier 11 rue Lavoisier (75 008)

Tel. 01 42 65 39 95

Sortie Décembre 2010

### Le nouveau BTS Transport et Prestations Logistiques entre dans un réseau européen

À la page 209 du numéro 255 du mois de Décembre 2010 de Logistiques Magazine est présenté un article sur le nouveau BTS Transport et Prestations Logistiques. À la rentrée 2011, le BTS « Transport » sera rebaptisé « BTS Transport et Prestations Logistiques ». Il proposera un nouveau programme conçu à partir de références partagées européennes destinées à favoriser la mobilité des étudiants.

Un article est également présent dans le numéro 78 (Décembre 2010 / Janvier 2011) de Transport & Logistique (tilmag.com)

### Nouvelles contraintes logistiques :



Plus question de transporter des produits dans des boîtes qui abîment la planète. Désormais, dans la chaîne logistique, même les emballages sont touchés par les contraintes du développement durable.

Les utilisateurs intègrent le développement durable dans la gestion de leurs emballages. On a recours aux bacs réutilisables. Pour cela, les bacs repliables doivent se faire tout petits. Une grande tendance, la prise en compte de l'emballage dès la conception des produits. Un dossier complet à consulter dans le numéro 256 de Janvier-Février 2011 de Logistiques Magazine.

### Auchan France obtient l'agrément douanier OEA

Auchan France est le premier des grands distributeurs français à obtenir de la douane, le certificat d'opérateur économique agréé (OEA). Une étape incontournable pour un opérateur qui dépose plus de 15 000 déclarations en douane chaque année. Un article à lire dans le numéro 256 de Janvier-Février 2011 de Logistiques Magazine.